

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2022-066

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 15
- Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard - Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme ALAIN Lucette - Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël - Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. MAY Abdelkrim à M. LANDRÉ Christian – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. ERPATE Giovanni – M. DJEDDOU Rabah.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme SARANDAO Gilda

PROJET ÉDUCATIF PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE 2023-2026

Mme Marie-Thérèse MUNOZ, 5^{ème} Adjointe, expose au Conseil Municipal que la collectivité gère uniquement les garderies périscolaires matins et soirs et l'accueil du mercredi matin selon le projet éducatif actuellement en vigueur

Suite aux transferts de compétences, à partir du 1^{er} janvier 2023, la ville gèrera tous les accueils de loisirs périscolaires, extrascolaires et accueils ados soit :

- Accueils de loisirs périscolaires
- Accueils de loisirs extrascolaires
- Accueil Ados (Espace Jeunes)

Il est donc demandé au Conseil Municipal de valider ce nouveau projet éducatif global 2023/2026 joint à la présente délibération et l'application des tarifs associés.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code de l'Éducation,

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2023, la Ville gèrera tous les accueils de loisirs périscolaires, extrascolaires et accueils ados,

Entendu l'exposé de Mme Marie-Thérèse MUNOZ, 5^{ème} Adjointe,

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

ADOpte le projet éducatif périscolaire et extrascolaire pour la période 2023-2026,

DIT qu'il sera transmis à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale accompagné des déclarations annuelles au titre de la protection des mineurs.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 26 OCT. 2022

et publié, affiché ou

notifié le 26 OCT. 2022

Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU

Transmis à la Sous-préfecture d'AUTUN

Le 26 OCT. 2022

MAIRIE DE TORCY - 71210 TORCY